

Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Postulat

No 400

Compensation des émissions de carbone

Aujourd'hui il est possible de compenser ses émissions de CO₂, par exemple, lorsqu'on prend l'avion, mais la plupart du temps pour la réalisation de projets situés à l'étranger. Il n'existe aucune possibilité de compenser ses émissions dans le cadre d'un projet dans sa région.

Les compensations sur sol helvétique présentent pourtant de nombreux avantages : investissements dans le tissu économique local, moyens alloués bénéficiant directement à nos citoyens par l'amélioration de leur qualité de vie, par exemple dans le domaine des transports, de la production énergétique ou du chauffage.

Dans l'idée d'une relocalisation de ces moyens au niveau régional, il serait intéressant de créer une plate-forme Internet au moyen de laquelle les communes, citoyens, collectivités publiques et acteurs privés pourraient proposer des projets à réaliser. On peut penser par exemple à la renaturation de hauts-marais, la plantation d'arbres, la modernisation d'infrastructures et d'équipements, le développement de moyens de production d'énergie renouvelable, d'infrastructures de recyclage entre autres. Cela permettrait d'injecter des moyens publics et privés non pas à l'étranger via lesdits certificats, mais sur sol jurassien, avec les avantages économiques, environnementaux et d'innovation que cela représente.

Cette plate-forme Internet permettrait à chaque usager de calculer les émissions qu'il veut compenser et de choisir le projet auquel il désire allouer ses fonds. Afin de réduire les coûts de développement d'une telle plate-forme, celle-ci pourrait être réalisée en collaboration avec les autres cantons romands.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement d'étudier l'opportunité de créer une plate-forme Internet pour offrir aux citoyens des projets régionaux pour compenser leurs émissions de CO₂ de manière volontaire. Les projets pourront émaner des communes ou de l'Etat, mais aussi du monde de l'économie ou des privés. Cette plate-forme pourrait être élaborée en collaboration avec les cantons romands.

Delémont, le 27 mars 2019


Vincent Eschmann, député


J. Chapelle